

Envoi par courrier et par télécopieur : 649-6213

Québec, le 12 mai 2006

Madame Judy Doré
Environnement Canada
1141, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec) G1V 3W5

**Objet : Projet d'aménagement d'un parc éolien à Saint-Ulric, Saint-Léandre et
Saint-Damase par Northland Power inc. (suivis aviaires)**

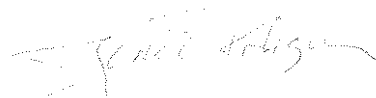
Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 25,26 et 27 avril dernier à Matane sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- Qu'advient-t-il des suivis aviaires qui vous sont acheminés dans le contexte de projets éoliens ? Est-ce que ces suivis sont accessibles au public ? Si oui, comment ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission